FORMATION
AIPR OPÉRATEUR

Numéro d'agrément 1675

PRIMUS FORMATION

Mise à jour le 15/04/2023

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Niveau : Opérateur

+/- 7h00

5 ans

Programme de formation - modalités pédagogiques

ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION AIPR

À l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

PUBLIC

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics. Exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

MOYENS HUMAINS

Intervenants ayant le niveau Concepteur avec une attestation de compétence en cours de validité.

MOYENS TECHNIQUES

- Support PDF du programme AIPR OPÉRATEUR
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Tablettes

PRE-REQUIS

- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Savoir utiliser une tablette

NOMBRE DE PARTICIPANT

- De 4 à 8 personnes

LIEUX

- Intra ou Inter-entreprise

DURÉE

- +/- 7h00

VALIDATION

- Examen par QCM « Opérateur » via la plateforme en ligne du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Délivrance d'une attestation de compétences ou d'échec
- Remise d'un livret de fin de formation AIPR

TAUX DE RÉUSSITE

en cours

TAUX SATISFACTION

en cours

90%
THÉORIQUE
6h

10%
PRATIQUE
1h

PROGRAMME

90% THÉORIQUE

6h

- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens
- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur.
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC).
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident. Règle des « 4 - A »
- Exercice de QCM AIPR opérateur

10% PRATIQUE

1h

- Examen par QCM « Opérateur » via la plateforme en ligne
- Délivrance d'une attestation de compétences ou d'échec

Les questionnaires en ligne comprennent 30 questions dont des questions dites « prioritaires ».

Ils doivent obtenir un score minimal pour valider l'examen : 60% du total des points maximum, soit 36/60.

Lors de l'examen en ligne, les candidats disposent d'un temps imparti pour répondre au QCM de 1h00.

Nos formations peuvent être accessibles à certaines formes de handicap. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions réaliser une analyse en amont avant votre inscription.

TARIF INDIVIDUEL

- 170 € HT | · 204 € TTC

TARIF EXAMEN SEUL

- 60 € HT | · 72 € TTC

TARIF GROUPE ET INTRA

- 690 € HT | · 828 € TTC

Délai d'accès

- 15 jours

Inscription

- Par téléphone ou mail

AGRÉMENTS

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE sous le numéro 11770752377
Habilité pour la prise en charge des formations auprès des OPCO

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

construire sans détruire www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

INERIS

Organisme de formation PRIMUS FORMATION
6 Rue des Prés Saint-Martin, 77130 Montereau-Fault-Yonne
Téléphone : 01 85 48 19 27 | www.primus-formation.fr | Mail : contact@primus-formation.fr
Siret 904 998 804 00010 - APE 8559B - RCS Melun